

Débat public : RCEA

Lors de sa réunion du 2 octobre, le Conseil d'Administration de l'UFC- Que Choisir 71 s'est prononcé sur les impacts de la RCEA.

- **impacts économiques** : il est urgent de désenclaver l'Autunois et le Charolais. Pour la CCM, il doit y avoir continuité du tracé 2x2 voies du rond-point Jeanne Rose jusqu'à Paray-le-Monial.
- **Impacts environnementaux** : l'explosion du trafic, déjà observée sur la branche Chalon-Le Creusot, nécessite une offre alternative au tout routier : développement des transports ferroviaires (électrification de la ligne Nevers- Dijon) et fluviaux (les canaux ne doivent pas servir uniquement au tourisme)
- **Les modalités de financement** : la RCEA doit rester de la compétence de l'Etat, donc gratuite pour les usagers, à condition qu'il ne faille pas 50 ans pour la réaliser.

Mais cette gratuité semble bien compromise car, d'après la lecture de la synthèse du dossier de maître d'ouvrage, il semblerait que les décisions soient déjà prises.

En effet 6 barrières de péage figurent avec des tarifs indicatifs, notamment :

- un tarif partiel pour les usagers franchissant les barrières situées sur les bretelles adjacentes,
- des formules d'abonnements préférentiels pour les usagers locaux qui emprunteraient fréquemment la RCEA.

Si la réalisation **rapide** (c'est-à-dire dans les années à venir) de la mise en 2x2 voies de la RCEA est subordonnée à la mise en place de péages, l'UFC- Que Choisir 71 ne s'y opposera pas mais à condition que les habitants de la Saône-et-Loire ne soient pas pénalisés.

C'est pourquoi nous disons non aux tarifs et abonnements préférentiels, oui à la gratuité totale pour les habitants de la Saône-et-Loire.

En effet, cette gratuité s'impose car ils ont déjà payé deux fois : une fois en tant que contribuables nationaux et une fois en tant que contribuables départementaux. De plus, ce sont des utilisateurs « captifs » car, en Saône-et-Loire, il n'exister pas d'alternative routière à la RCEA.

L'UFC- Que Choisir 71 ne peut qu'être favorable à une amélioration des transports qui mettrait fin à une insécurité routière grandissante et contribuerait à un meilleur développement économique de l'ouest du département.

Mais en dépit de leur urgence, ces travaux doivent se faire dans l'intérêt bien compris de tous et notamment des usagers saône-et-loiriens.

Denise LESPINASSE
Présidente de l'UFC- Que Choisir 71.